

SPÉCIALITÉ RECHERCHE : **ÉCOLOGIE, BIODIVERSITÉ ET ÉVOLUTION**

COHABILITATIONS : UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE-CURIE (PARIS 6), INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE (PARIS GRIGNON),
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE PARIS

ENSEIGNANTS RESPONSABLES

- Paul LEADLEY : paul.leadley@ese.u-psud.fr
- Jane LECOMTE : jane.lecomte@ese.u-psud.fr

SECRETARIAT

- Lydia LARGITTE : Bât 360 - 91405 Orsay cedex
lydia.largitte@df.cso.u-psud.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation s'adresse à tout étudiant ayant une formation de base en Biologie-Ecologie ou en Maths-physique avec un complément en Biologie-Ecologie. Un Conseil inter-établissements coordonnera les recrutements des candidats issus du M1 EBE et d'autres mentions de master. Les candidats extérieurs aux établissements partenaires (Paris VI, INAPG et ENS) seront auditionnés après sélection.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription sur le site :
<http://www.ese.u-psud.fr/masterEBE>

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

L'objectif est de former des scientifiques et des professionnels capables de résoudre des problèmes d'ordre écologique sur la base d'une bonne connaissance de l'évolution des êtres vivants, des interactions entre eux, et des interactions entre les êtres vivants et leur environnement. Le champ de l'écologie fait appel à des outils sophistiqués comme l'analyse génétique, la spectrométrie de masse pour l'analyse des isotopes stables, la modélisation mathématique, la télédétection, les systèmes d'information géographique.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Former des étudiants pour l'entrée dans une formation doctorale dans tous les secteurs de l'écologie.
- Former des spécialistes et experts confirmés et compétitifs aptes à entamer une carrière professionnelle dans les domaines où une excellente formation à tous les aspects de l'écologie est requise : de l'étude et la conservation de la biodiversité à l'étude de la réponse des écosystèmes aux changements globaux.

CONSTRUCTION DES PARCOURS ET ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en 2 semestres de 30 crédits, chacun regroupant des unités d'enseignements. Ces crédits sont capitalisables et transférables.

1^{er} semestre (30 crédits) :

Modules d'enseignement avancé suivis dans les trois établissements partenaires en fonction des parcours choisis :

- 1) Ecologie adaptative et moléculaire : R.
- 2) Biodiversité et Evolution des Organismes Marins : R.
- 3) Epidémiologie, Evolution et Santé : R.
- 4) Communautés, Ecosystèmes et Changements Globaux : R.
- 5) Fonctionnement des plantes dans l'environnement : R.
- 6) Ingénierie Ecologique et Gestion des Ecosystèmes : R et P.
- 7) Biologie de la Conservation : R et P.

2^{ème} semestre :

Un stage obligatoire de 5 mois dans un laboratoire de recherche (30 crédits).